Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy,
,

Membres présents : MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson,
Membre excusé : Néant,
Membre non-excusé : Néant,
Membre invité : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction
- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »
- 1 : Etude des forfaits et amendes
- 2 : Reports des rencontres
- 3 : Homologation des décisions de la commission : Litiges et Contentieux
- 4 : Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors – CREDIT AGRICOLE
- 5 : Aménagement du Calendrier général des compétitions Seniors (D1 à D4) et CR7

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »
1 : Poursuite de la réflexion sur la création d'un championnat VETERANS à 7 pour la saison 2027/2028 en complément du CR7

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence.

Formalités : Le PV N° 20 (Lien) de la réunion de la Commission des Compétitions Seniors en date du 18/11/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Etude des Forfaits et Amendes

Forfait(s) et Amende(s)

Courriel du 19/11/2026 du club TAIZE AIZIE LES ADJOTS annonçant son forfait général :

Dixit le club :

« Nous avons fait une réunion avec tous les joueurs pour parler de l'avenir de l'équipe B. Après cette discussion, nous avons convenu, avec l'accord des joueurs, d'arrêter l'équipe B à 11, donc de déclarer forfait général.
Après renseignements pris auprès de plusieurs membres du District, les joueurs ont décidé de faire une équipe à 7 pour la deuxième phase de ce championnat CR7. »

D4 – Poule B – Fournil de Bassac
Taizé Aizie Les Adjots 2 **(3ème forfait)** du 19/11/2026
Amende de **75 euros** (3ème Forfait entrainant le forfait général - Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

Décision 1 : La Commission valide le forfait et l'amende

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D1 – Intersport		Montbron Usa – Verdille Usa	10/10/2026	19/12/2026	19h00
D1 – Intersport		Champniers Es – Alliance foot 3B 2	10/10/2026	19/12/2026	20h00
D1 – Intersport		Charente Limousine Fc 2 – Montbron Usa	21/11/2026	22/11/2026	15h00 à SURIS
D1 – Intersport		Charente Limousine Fc 2 – Champniers Es	05/12/2026	06/12/2026	15h00 à SURIS
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Montbron Usa 2 – Bouex Us	10/10/2026	12/12/2026	17h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Js Exideuil – Fontafie Fc	31/01/2027	20/12/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Abzac Us – Fontafie Fc	11/04/2027	10/01/2027	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Rouillac Fc	10/10/2026	19/12/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Claix As – As Soyaux 2	25/10/2026	20/12/2026	15H00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Grande Champagne Js 2 – Es Ars	10/10/2026	19/12/2026	18h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Ent Châteauneuf Abv – Alliance Foot 3B 3	31/10/2026	20/12/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	A	St Maurice Manot – Taizé Aizie Les Adjots	25/10/2026	20/12/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Fontafie Fc 2 – Js Exideuil 2	10/04/2027	12/12/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Lessac Us 2 – Js Exideuil 2	25/10/2026	20/12/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	C	Garat Sers Vouzan Js 3 – Chasseneuil Us 3	08/11/2026	13/12/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	C	Charente Limousine Fc 3 – Hte Charente Fc 3	29/11/2026	29/11/2026	13h00 à SURIS
D4 – Fournil de Bassac	F	Villebois Hte Boëme 2 – Ent Chateauneuf Abv 2	24/10/2026	12/12/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Claix As 2 – St Hilaire Fc 2	25/10/2026	13/12/2026	13h00
	F	Ent Châteauneuf Abv 2 – Roullet Fc	31/10/2026	20/12/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Chantillac Us – Roullet Fc	06/12/2026	A FIXER	15h00
D4 – Fournil de Bassac	G	Merpins As 2 – Nercillac Réparsac Ent 2	18/10/2026	13/12/2026	13h00
CR7 – Audoin Peinture	A	Lessac Us 3 – La Roche Rivières Fc 5	25/10/2026	13/12/2026	12h30
CR7 – Audoin Peinture	A	Hte Charente Fc 4 – Lessac Us 3	01/11/2026	20/12/2026	13h00
CR7 – Audoin Peinture	C	Puymoyen As 4 – Sireuil Js 3	23/10/2026	11/12/2026	20H00
CR7 – Audoin Peinture	D	Ent Châteauneuf Abv 3 – Condéon Reignac	08/11/2026	13/12/2026	15h00

Coupe des Réserves – Crédit Agricole – Pierre Labonne		Lessac Us 2 – Mornac Es 2	15/11/2026	13/12/2026	15h00

Décision 2 : La Commission valide les nouveaux reports et demande au secrétariat d'informer les clubs et la CDA.

3 – Homologation des décisions de la commission : Litiges et Contentieux

MATCH N°81034677 – COUPE DES RESERVES – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE : LESSAC US 2 / MORNAC ES 2 du – ROULLET FC 2 / AUBETERRE 15/11/2026

La commission :

Donne match à rejouer à une date ultérieure.

MATCH N°56545198 – CHAMPIONNAT D4 – FOURNIL DE BASSAC – POULE E - : AS VOEUIL 3 / ISLE ESPAGNAC 2 du 11/11/2026

La commission :

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de Voeuil As 3 (moins 1 point – 0 but) sans en attribuer le bénéfice à l'équipe de Isle Espagnac Fc 2.

Décision 3 : La Commission homologue les décisions de la commission : Litiges et Contentieux

4 – Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors – CREDIT AGRICOLE

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE
TROPHEE MAURICE BRACHET

1er Tour : 3 rencontres avec 6 équipes et **29 exempts (A)** donnant 3 vainqueurs,
2ème Tour : 16 rencontres avec 3 vainqueurs du 1er tour + **29 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2ème tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier du 2ème tour :
16 rencontres avec 32 équipes

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 13 décembre 2026 à 15h00 ou le samedi 12 décembre 2026 à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongation).
Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER
Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS
Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH
Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match

Les tirages :
- FC HAUTE CHARENTE (D2) – FC CHARENTE LIMOUSINE 2 (D1)
- AIGRE AS (D2) – RUFFEC STADE 2 (D2)
- MORNAC ES (D2) – BRIE AS (D1)
- VERDILLE USA (D1) – CHAMPNIERS ES (D1)
- LA ROCHE RIVIERES FC (2) (D2) – LESSAC US (D1)
- USA MONTBRON (D1) – CHASSENEUIL US (D1)

- UA COGNAC 2 (D2) – JS SIREUIL 2 (D2)
- JS GARAT SERS VOUZAN (D2) – ST YRIEIX AS 2 (D2)
- VINDELLE ASFC 2 (D2) – RUELLE OFC 2 (D2)
- CS MICHEL (D1) – JARNAC SPORTS 2 (D1)
- GOND PONTOUVRE AC (D2) – ANGOULEME LEROY CS 2 (D1)
- AS PUYMOYEN 2 (D2) – ES LINARS 2 (D2)
- FCC ISLE ESPAGNAC (D2) – ANG BASSEAU JS 2 (D2)
- CO LA COURONNE (D2) – GOND PONTOUVRE GSFP (D2)
- ST SEVERIN PALLUAUD (D2) – NERSAC FC (D1)
- ANGOULEME BEL AIR (D2) – ALLIANCE FOOT 3B 2 (D1)

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE
TROPHEE JACKY DEBRIS

1er Tour : 24 rencontres avec 48 équipes et **8 exempts (A)** donnant 24 vainqueurs,
2ème Tour : 16 rencontres avec 24 vainqueurs du 1er tour + **8 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2ème tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier du 2ème tour :

16 rencontres avec 32 équipes

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 13 décembre 2026 à 15h00 ou le samedi 12 décembre 2026 à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongation).
Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match

Les tirages :

- ES NERCILLAC REPARSAC (D3) – ST HILAIRE FC (D3)
- CHATEAUBERNARD SL (D4) – ST BRICE AL (D4)
- AS SALLES D'ANGLES (D4) – ES ARS (D3)
- FC CROUIN (D3) – OF COURBILLAC (D4)
- BERNEUIL SALLES (D3) – ROUILLAC FC (D3)
- US BOUEX (D3) – ANG MAYOTTE (D3)
- VILLEBOIS HAUTE BOEME (D3) – ENT FOOT 16 (D3)
- FLEAC ES (D4) – MONTMOREAU AJ (D3)
- US BALZAC (D4) – CLAIX AS (D3)
- ROULLET FC (D4) – VOEUIL AS (D3)
- FC FONTENILLE (D4) – FONTAFIE FC (D3)
- EFC VILLEFAGNAN (D4) - ES MONTIGNAC (D4)
- AGRIS SC (D3) – LUXE CO (D3)
- CHABANAIS FC (D4) – US BANDIAT FOOT (D3)
- RC AUNAC (D4) – JS EXIDEUIL (D3)
- SC ST CLAUD (D4) – US ABZAC (D3)

Décision 4 : La Commission homologue les tirages des Coupes départementales – CREDIT AGRICOLE

5 – Aménagement du Calendrier général des compétitions Seniors (D1 à D4) et CR7

Annulation de la J8 des 21 et 22/11/2026 suite aux intempéries

Suite à l'annulation de la journée J8 (Championnats Seniors D1 à D4 et CR7) des 21 et 22/11/202, la CCS propose d'aménager le calendrier général avec les remarques **IMPORTANTES** suivantes :

- Nécessité de « dégrafer » les Championnats (D1 à D4) du CR7,

- La J8 **(CR7)** des 21 et 22/11/2026 est refixée aux **05 et 06/12/2026,**

- Les classements du CR7 (1ère Phase) seront arrêtés, **indiscutablement,** à l'issue de la journée de rattrapage des 19 et 20 décembre 2026 **(au plus tard),** afin de permettre à la CCS la confection des calendriers de la 2ème Phase,

- Les rencontres des Coupes (2ème Tour : Coupe de la Charente – CREDIT AGRICOLE – Maurice Brachet et 2ème Tour : Coupe du District – CREDIT AGRICOLE – Jacky Debris) non jouées les 12 et 13/12/2026, **même** en cas d'impossibilité d'inversion (club Recevant/club Visiteur) seront refixées aux 19 et 20/12/2026. Afin d'anticiper les éventuelles inversions, la CCS demande aux clubs désignés « visiteurs », lors du tirage, de préparer leurs installations pour une éventuelle réception de la rencontre.

- La J8 **(Championnats Seniors D1 à D4)** des 21 et 22/11/2026 est refixée aux **09 et 10/01/2027.**

Décision 5 : La Commission propose au Comité Directeur d'homologuer ces propositions

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

1 : Poursuite de la réflexion sur la création d'un championnat VETERANS à 7 en complément du CR7 pour la saison 2027/2028

Philippe Brandy et Jean-Jacques Raboisson poursuivent l'étude de la faisabilité d'un championnat VETERANS à 7, pour la saison 2027/2028.

Un recensement de l'ensemble des joueurs (+ de 35 ans) par club est effectué afin d'estimer la population remplissant ce critère.

Celui-ci sera présenté à la CCS lors d'une prochaine réunion de celle-ci.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- TAIZE AIZIE LES ADJOTS, du 19/11/2016, pris note,
- FC ROULLET, des 20 et 24/11/2026, pris note,
- US CHANTILLAC, du 24/11/2026, pris note,
- US BANDIAT FOOT, du 23/11/2026, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°20 du 18/11/2026	**Validée**	**Jean-Charles Guiguen**	**Immédiat**
1	Etude des forfaits et amendes	**Validée**	**Jean-Charles Guiguen**	**Immédiat**
2	Reports des rencontres	**Validée**	**Jean-Charles Guiguen**	**Immédiat**
3	Homologation des décisions de la commission : Litiges et Contentieux	**Validée**	**Jean-Charles Guiguen**	**Immédiat**
4	Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors – CREDIT AGRICOLE	**Validée**	**Jean-Charles Guiguen**	**Immédiat**
5	Aménagement du Calendrier général des compétitions Seniors (D1 à D4) et CR7	**Validée**	**Jean-Charles Guiguen**	**Immédiat**

Début de séance à 17h15. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 2 décembre 2026** à 17H15, **sauf avis contraire**.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

